

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.  
3 — 52 — — Express.  
3 — 32 — — matin, Express-Poste.  
9 — — — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — matin, Omnibus.  
6 — 43 — — soir, Omnibus.  
9 — 44 — — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.  
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 — — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## REVUE POLITIQUE.

Les journaux et les correspondances de Vienne continuent de nous donner des espérances dans le sens de la réussite de la mission diplomatique confiée à lord Cowley.

Une lettre de Vienne, en date du 3 mars, annonce que l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique près le cabinet des Tuileries a été reçu, le 28 février, en audience particulière par l'empereur François-Joseph. L'entrevue aurait duré plusieurs heures, et immédiatement après lord Cowley aurait expédié à Londres le colonel Townley avec des dépêches pour son gouvernement. On était persuadé à Vienne que ces dépêches étaient de la plus haute importance, et que Son Excellence était parvenue à faire adopter ses propositions médiatrices.

« Si l'on ne peut encore se livrer qu'à des conjectures sur l'issue définitive de la mission de lord Cowley, lisons-nous dans une correspondance de Vienne, on peut néanmoins déjà constater un fait qui a son importance, à savoir, les tendances, le désir de plus en plus prononcé de l'opinion publique, dans la capitale, en faveur des concessions raisonnables quant aux traités partiels conclus, à diverses époques, par le gouvernement, avec quelques Etats de l'Italie centrale. La révision de ces traités peut être considérée aujourd'hui comme admise en principe; le cabinet de Londres doit en avoir été instruit par le télégraphe, et c'est un grand pas de fait vers une solution pacifique, en ce sens que l'Autriche accèderait, sous ce rapport, aux prétentions de la France. »  
On écrit encore de Berlin au *Mercure de Souabe* : « L'Autriche et la Prusse débattent toujours la question de savoir si la question italienne sera portée devant la Diète, comme le veut l'Autriche, ou si elle sera résolue directement par la voie des négociations. Du reste, les nouvelles de Vienne sont plus pacifiques, et l'on commence à moins croire à la guerre dans la capitale de l'Autriche. »

Ces renseignements confirment, ou le voit, ceux que nous avons donnés, et tout, jusqu'à présent, nous permet d'espérer que la mission de lord Cow-

ley fera entrer le différend austro-français dans une phase nouvelle qui servira de point de départ à des négociations auxquelles les grandes puissances européennes seront sans doute appelées à prendre part.

Le *Mémorial diplomatique* nous fournit une analyse sommaire de la note remise au duc de Grammont, le 22 février, par le cardinal Antonelli; cette note, identique dans la forme et par le fond à celle que le gouvernement pontifical a adressée au ministre de l'empereur d'Autriche, M. Colloredo-Walter, commence, si nous en croyons ce journal, par établir que dans la personne du souverain pontife se trouvent réunis deux caractères distincts, Sa Sainteté étant à la fois prince souverain et chef visible de l'Eglise catholique. En sa qualité de monarque, Pie IX pense posséder aujourd'hui la force nécessaire pour maintenir et faire respecter l'autorité de son gouvernement. Mais, quand même il ne posséderait pas cette confiance, comme père des fidèles, ayant reçu de Dieu la mission de conserver parmi eux la paix et les sentiments d'une charité fraternelle, il sent le devoir impérieux d'empêcher que la prolongation de l'occupation étrangère de ses Etats ne devienne une cause capable de troubler le repos du monde.

En conséquence, ajouterait la note, bien que pénétré de reconnaissance pour les secours que lui ont prêtés jusqu'ici LL. MM. l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche, le Saint-Père invite les deux puissances à concerter avec lui les mesures destinées à effectuer, dans le plus bref délai possible, l'évacuation simultanée de son territoire par les troupes françaises et autrichiennes.

L'article du *Moniteur* occupe exclusivement la presse européenne. L'effet en a été très-grand, particulièrement en Autriche. On verra, par quelques extraits de la *Gazette autrichienne* et du *Journal français de Francfort*, que nous publions plus loin, que l'opinion s'est rassurée en Autriche comme en France.

Ces journaux justifient pleinement ce que nous disions hier relativement aux traités conclus avec

les petits princes italiens; il paraît que le cabinet de Vienne accepte en principe la révision de ces traités; on va même jusqu'à diminuer l'importance de la question et jusqu'à déclarer que la révision de ces traités est une question de pure forme. Ce n'est pas ainsi que nous l'envisageons, car si le *Journal français de Francfort* avait raison, l'Europe se tiendrait pour satisfaite d'une concession insignifiante; et certes ce n'est pas là que tend la politique dont lord Cowley a été l'organe auprès du cabinet de Vienne.

Quoi qu'il en soit, le terrain des négociations est trouvé, et nous le répétons, dans les circonstances actuelles, des négociations ne peuvent aboutir autrement que par la consolidation de la paix du monde.

Nos nouvelles de Turin constatent l'empressement avec lequel se souscrit l'emprunt piémontais; la souscription, à la date du 6 février, dépassait deux millions de rente, et comme elle ne doit être close que le 8 mars, on prévoit qu'il faudra faire une forte réduction sur les demandes de rente.

La chambre des représentants va suspendre ses séances jusqu'au 22 mars, faute de projets de loi à discuter.

On a parlé de l'intention où était lord John Russell de présenter un amendement au projet ministériel de réforme parlementaire lors de la deuxième lecture.

Une réunion du parti whig a eu lieu en effet chez lord John Russell, et il paraît que les amis politiques du noble lord auraient approuvé le projet de leur chef; il a été convenu, annonce le *Times*, qu'à la seconde lecture du bill présenté par le gouvernement, les whigs, par l'organe de leur chef, proposeraient un amendement tenant à empêcher que le droit de suffrage soit accordé aux tenanciers qui ne résident pas dans les bourgs, et que des électeurs de quelques bourgs perdent les droits électoraux qu'ils possèdent maintenant et que le nouveau projet veut leur enlever.

Différents meetings contre le projet ministériel

## FEUILLETON

## LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

## Première Partie.

(Suite.)

VII. — L'OUTRAGE.

Transportons-nous au premier étage d'une élégante maison moderne du faubourg Saint-Honoré, non loin de la Madeleine, à deux cents pas du centre des affaires. Nous sommes chez le vicomte Alexis d'Orban.

Tandis que Mathilde, occupée à dresser des colonnes de chiffres, médite le tableau de la dernière bourse et réfléchit sur les bruits financiers, Alexis, profitant du répit que lui laisse l'esprit de spéculation, se tient avec Louise dans son cabinet. C'est une pièce d'un goût sévère et dont la décoration consiste en livres et en bronzes. Alexis a mis ses soins, son culte, dans ce lieu de refuge; il s'y est entouré de ses auteurs favoris. C'est là seulement qu'il trouve le repos du cœur et le calme de la pensée. Sur un vaste bureau, style Louis XIV, sont entassés les papiers, les manuscrits, les brochures. Il règne un peu de confusion dans ce laboratoire intellectuel, mais la

confusion est inséparable de l'étude, et des papiers bien rangés ne dénotent guère l'application.

Cette accumulation de matériaux était un des griefs habituels de la vicomtesse. Que de papiers! est-ce absurde! Pouvez-vous donc vous complaire dans ce chaos? et autres variantes d'un thème uniforme. Mathilde en cela ressemblait à la femme d'Albert Dorer, pour qui la rêverie, — ce travail préparatoire, — était un état de nonchalance et une perte de temps. L'activité stérile que Mathilde se donnait en se créant des affaires dont elle eût bien pu se passer, lui faisait considérer comme autant d'automates sans ressort ceux qui vivaient par la pensée, loin de la manie de la *prime*, du *report* et du *dividende*.

Aussi le vicomte savourait-il les moments où il échappait à la conversation des chiffres et pouvait se retrancher dans son monde idéal. Son éloignement pour les affaires et les calculs se fortifiait de l'exagération que Mathilde montrait dans l'autre sens, et jamais la loi des antithèses n'avait plus brillé qu'entre les deux époux.

Louise était venue fortifier les penchants de son frère. Toute remplie encore d'une éducation élevée, elle avait apporté du couvent les mêmes idées qu'Alexis. A peine avait-elle franchi le seuil de la maison, après plusieurs années d'absence, qu'elle avait compris qu'en ce lieu un oppresseur et un opprimé se trouvaient en présence. Outre la générosité de son cœur, une tendresse naturelle

la portait vers cet opprimé qui était son frère, — le seul être sympathique qui lui restât en ce monde. Silencieuse et recueillie, elle avait assisté à des débats; cruelle leçon d'expérience. La vie où elle entrait lui révélait tout de suite la guerre. Mais pas un mot de blâme contre Mathilde n'était sorti de ses lèvres. Louise ne se sentait qu'un droit celui de souffrir pour son frère...

Et cependant cette réserve neutre irritait la vicomtesse: aux yeux de Mathilde, se taire c'était condamner, c'était être l'auxiliaire d'Alexis. Donc, au nombre de ses occupations multipliées, cette femme-ouragan avait placé en première ligne un mariage qui la débarrasserait d'un témoin importun.

— Mon bon frère, je viens bien vite... Je ne vous dérange pas, je l'espère, dans quelque travail? J'ai tant de plaisir à vous voir, et je vous vois si rarement seul!

— Sois la bienvenue, ma Louise. Le plaisir dont tu parles ne peut être plus grand que le mien. Sais-tu que nous avons été séparés trop longtemps pour mon cœur?...

— Il le fallait. Je n'ai plus de mère. Sans votre affection, la pauvre Louise serait tout-à-fait isolée en ce monde.

— Du moins, avais-tu trouvé un amour vraiment maternel chez les excellentes religieuses.

— Oh! c'est vrai, et je leur en serai toujours reconnaissante. Mais c'est égal, je pensais toujours à mon frère.... je l'accusais même quelquefois, injuste que j'é-

de réforme électorale ont eu lieu à Londres. Cette nouvelle nous est donnée par la télégraphie et nous sommes encore sans détails au sujet des résolutions qui ont été adoptées dans ces assemblées populaires.

Un télégramme, en date de Dublin, 7 mars, annonce que les déportés napolitains embarqués à bord du *David-Stewart*, parti de Cadix pour New-York, s'étaient révoltés au large de Queenstown et avaient forcé le capitaine de retourner en Irlande.

La *Presse d'Orient* annonce que le différend qui s'était élevé au sujet de l'acte de navigation du Danube entre plusieurs des puissances signataires du traité de Paris paraît toucher à son terme.

Le gouvernement autrichien se serait décidé à renoncer à l'opposition qu'il avait faite jusqu'ici au droit de cabotage dans le fleuve pour tout pavillon étranger.

L'état de S. M. le roi de Naples, si nous en croyons des correspondances étrangères, serait regardé comme désespéré. — Charles Bousquet.

(Le Pays.)

Le *Moniteur* publie le décret suivant :

NAPOLÉON.

Par la grâce Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir salut;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Notre bien-aimé cousin, le Prince Napoléon, cesse, d'après son désir, d'être chargé du ministère de l'Algérie et des colonies.

Art. 2. M. Rouher, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, remplira par intérim les fonctions de ministre de l'Algérie et des colonies.

Fait au palais des Tuileries, le 7 mars 1859.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre d'Etat,

ACHILLE FOULD.

Nous avons des nouvelles particulières de Taïti, du 25 novembre. A cette date, la situation des établissements français de l'Océanie était excellente. Le nouveau gouverneur, M. le capitaine de vaisseau de Saisset, depuis qu'il est entré en fonctions, a donné une nouvelle impulsion aux travaux commencés dans l'intérêt du commerce et de la navigation.

Ces travaux consistent principalement dans l'amélioration de la cale de radoub, qui existe déjà, dans la construction d'une nouvelle cale, et l'établissement de magasins et de dépôts de charbon. Les navires qui viendront désormais à Taïti trouveront ainsi, sur une vaste échelle, tout ce qui leur sera nécessaire pour se réparer et s'approvisionner. Les travaux dont il s'agit sont d'autant plus opportuns en ce moment, qu'il est plus que jamais question pour les deux grandes compagnies anglaise et américaine qui desservent l'Océanie de prendre Taïti pour point régulier de relâche.

On parle également beaucoup de la création d'un service de bateaux à vapeur entre les Sandwich, Taïti et plusieurs autres villes importantes du même genre. L'archipel des Sandwich forme un Etat dont

l'importance augmente chaque jour et qu'on regarde comme devant se développer encore. Il se compose de douze îles, situées en groupe dans l'Océan pacifique, sur un espace de mer d'environ 350 milles et dont la superficie totale est de 6 milles carrés. La capitale, qui est Honolulu, a doublé depuis dix ans et elle renferme un grand nombre de maisons de commerce françaises, anglaises et américaines. C'est le chef-lien du gouvernement, et les consuls étrangers y résident.

Les travaux ne doivent pas se concentrer à Taïti. Les autres îles françaises de l'Océanie sont l'objet de la sollicitude du gouvernement, qui comprend dans les circonstances actuelles l'intérêt particulier qui s'attache à toutes ces diverses possessions. Le groupe des îles Marquises ne sera pas négligé et déjà des constructions depuis longtemps désirées viennent d'être commencées à Noukaiva. L'agriculture des Marquises a pris un développement considérable et ses produits sont très-recherchés du commerce.

Les derniers avis de la Nouvelle-Calédonie ont été apportés le 18 à Papéiti par la corvette à vapeur le *Milan*, qui arrivait de Fort-de-France. Le pays était parfaitement tranquille et ses relations avec Sydney et les différents autres points de l'Australie avaient pris une grande consistance. La Compagnie concessionnaire avait commencé des défrichements considérables, effectués au moyen d'instruments aratoires à vapeur apportés de Sydney. Elle devait introduire dans l'île des immigrants chinois pour lesquels elle avait sous-traité avec une des plus fortes maisons de Melbourne, capitale de l'Etat de Victoria.

La culture à laquelle cette compagnie paraissait vouloir se livrer principalement était celle de la canne à sucre, qui avait déjà donné, sur la plantation Béraud, de très-bons et très-fructueux résultats. Elle avait aussi continué les recherches entreprises pour la constatation des richesses minérales de la colonie, et ces recherches donnaient les plus complètes espérances. De nouveaux échantillons des produits miniers du pays vont être envoyés en France, et on pourra juger de leur mérite et des grands avantages qu'ils offrent.

Le bel établissement agricole fondé par les missionnaires sur l'île des Pins est un modèle d'ordre, d'organisation et de culture. Il fait l'admiration de tous ceux qui le visitent. Les services que les missionnaires ont rendus et rendent chaque jour au pays sont énormes. Tout le monde se plaît à le reconnaître et à leur rendre la justice qu'ils méritent : ce sont les véritables civilisateurs de l'Océanie.

On attendait prochainement à Balade, port principal de l'île, la frégate autrichienne *Novara*. Ce navire de guerre a quitté Trieste le 30 avril 1857, pour exécuter un voyage de circumnavigation, dans un but purement scientifique. Il a été armé sous le patronage de l'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère de l'Empereur et chef de la marine autrichienne. Il a visité déjà Gibraltar, Madère, Rio de Janeiro, le cap de Bonne-Espérance, Madras, Singapour, Batavia, Hong-Kong, Sang-Hai, Panama, Lima, l'Australie, les Sandwich.

Partout les officiers de la frégate et les membres de la commission scientifique ont été accueillis de la manière la plus cordiale et la plus distinguée. On

se préparait, pendant la visite que *Novara* va faire aux établissements français de l'Océanie, à lui faire la réception sympathique qu'elle mérite et qui est digne du noble but qu'elle accomplit. — A. Renaud.

(Le Pays.)

On lit dans la *Gazette autrichienne* :

Nous ne voulons pas dire que toute négociation sur les affaires de l'Italie centrale soit impossible. Tout Etat a le droit de faire à un autre Etat des représentations amicales sur un état de choses qui lui paraît nuisible. Il peut lui faire des propositions sur l'amélioration de cet état de choses, l'inviter à conférer et à négocier à ce sujet, et il faudrait être bien borné pour fermer les oreilles, repousser brusquement toute amélioration et ne vouloir reconnaître comme bon que ce qui existe. On doit écouter des propositions de ce genre, et, après en avoir reconnu l'utilité, les mettre en pratique : c'est ce que le bon sens indique, mais personne n'a le droit de proposer des exigences péremptoires en les appuyant de menaces et de pression. Celui qui céderait se condamnerait lui-même.

Le *Journal* (français) de Francfort publie une correspondance de Vienne dont nous détachons le passage suivant qui sert de conclusion à cette correspondance. On sait que ce journal passe pour recevoir les inspirations du cabinet autrichien.

« Il nous a donc été parfaitement impossible de nous associer aux frayeurs qui se sont emparés depuis deux jours de la Bourse de Francfort. Ces découragements périodiques, sans motif connu, plausible, prouvent seulement la toute-puissance d'un petit nombre d'êtres pervers qui exploitent à leur profit la crédulité des masses. Sur des bruits invraisemblables, des assertions évidemment mensongères, des possesseurs de fonds publics s'abandonnent aux plus étranges hallucinations et se ruinent de gaieté de cœur en réalisant à la hâte et à tout prix leurs capitaux, puis, sans d'autres raisons meilleures, rentrent bientôt dans les papiers après avoir subi des pertes énormes.

Cette maladie de joueurs est incurable ; c'est en vain qu'elle fait de tristes et nombreuses victimes : l'expérience ne vient en aide à personne, et les lutteurs se multiplient dans cette arène aussi mobile que dangereuse, — tant l'homme se plaît à affronter les orages. Nous le répétons encore, depuis le départ de lord Cowley pour Vienne, les perspectives de guerre vont en s'affaiblissant plutôt qu'en augmentant.

Où voudrait-on se battre ? pourquoi se battraient-on ? c'est ce qu'il est permis de se demander, quand la question territoriale relative au royaume lombardo-vénitien est écartée par le discours de la reine Victoria, après que le pape a demandé l'évacuation simultanée de ses Etats par les troupes françaises et autrichiennes. Il ne reste, par conséquent, qu'à examiner quelques vieux traités passés entre la cour de Vienne et quelques petits Etats du centre de l'Italie, traités déjà dix fois violés et dont la révision est aujourd'hui une pure affaire de forme.

Et l'on mettrait trois cent mille hommes en mouvement sous ce prétexte futile ! Allons donc ! ce serait le comble de l'aveuglement, de la folie, et admettre comme vraie une telle supposition, c'est faire

tais. — Il ne vient pas me voir, me disais-je ; il m'oublie, moi qui le désire tant ! — Vous savez, Alexis, comme la tête d'une petite pensionnaire fait du chemin. Et la mienne trotte joliment !... Hélas ! j'ignorais alors — et j'en bénis ciel, car cela m'eût bien troublée, — j'ignorais que vous n'étiez pas maître de vos volontés.

— Tais-toi, de grâce ! murmura le vicomte en prêtant l'oreille.

— Soyez tranquille, mon frère... je viens de souhaiter le bonjour à Mathilde, qui, par parenthèse, ma regne avec sa brusquerie accoutumée, et je l'ai laissée penchée sur une table, au milieu de deux ou trois dossiers.

— Ah !... des dossiers ?... Sans doute les procès qu'elle soutient en ce moment. Elle plaide toujours.

— Et vous ne l'empêchez pas !...

— Empêche donc l'eau de couler !

— Etre plaideuse, vivre parmi des avocats... triste métier pour une femme titrée !...

— Si ce n'était que cela !

— J'entends : ma belle-sœur joue à la Bourse.

— Oui, oui, mais ne lui adresse jamais une observation à ce sujet.

— Dieu m'en garde. Toute remarque de ma part serait inconvenante. Mais vous, mon frère, ne seriez-vous pas fondé à lui faire des représentations ?

— O ma Louise, dit tristement Alexis, en se rapprochant de sa sœur, afin de parler plus bas, plus tu vivras

ici, plus tu comprendras la nécessité de la prudence. Ce que tu me conseilles est impossible ! Mathilde n'a jamais rencontré d'opposition à ses volontés : pour continuer d'être libre, complètement libre, elle a voulu épouser un gentilhomme pauvre, de qui elle a reçu la seule chose qui lui manquait, un titre de noblesse. Mathilde ne m'était pas apparue telle qu'elle est. Outre qu'elle est belle, gracieuse lorsqu'il lui plaît, elle avait revêtu d'un séduisant vernis de douceur son esprit hautain et dominateur. Nous fûmes unis ; je ne m'occupai pas du contrat, que le notaire de M<sup>lle</sup> Nicart dressa de façon à la laisser maîtresse à peu près absolue de sa fortune. Sans réfléchir aux suites d'un acte imprudent qui achevait de me lier, je donnai ma démission de mon grade. Je ne fus donc plus qu'un mari ordinaire, aux prises avec une femme despote, jeté dans un milieu dont une autre était l'âme, sans droits, sans pouvoir, consulté quelquefois pour la forme, jamais écouté ; essayant des critiques amères, souvent des reproches indirects, et osant à peine risquer un bon avis ; sentant le poids de sa chaîne sans avoir le courage de la rompre, et s'acoutumant à la servitude par respect pour les dehors. Voilà, ma Louise, le tableau de mon union. Tu peux juger maintenant si les représentations me sont permises.

— Vous m'avez profondément affligée, dit la jeune fille, en portant la main à son front. Sans doute, depuis mon arrivée, divers indices m'avaient révélé votre situation ;

mais je ne la jugeais pas aussi grave. J'hésitais à accuser une personne que je voudrais aimer ; je me défiais de mes appréciations. Vous m'ouvrez les yeux, et j'en gémis. Mon Dieu ! que ce sera long pour vous de souffrir toujours ainsi ! Est-ce que vous ne finirez pas par reprendre de la force, dans votre intérêt, et même dans l'intérêt de Mathilde ?... Songez à votre dignité, à votre nom. Tenez, il me semble qu'à votre place, je résisterais, je ferais valoir mon autorité. Je ne connais pas les lois, les usages ; mais quelque chose me dit que vous devez être le maître chez vous, et que tout y serait mieux si vous commandiez.

Alexis sourit amèrement.

— Chère petite, voilà bien de la mutinerie de pensionnaire. Tu me méconnais si tu me crois dépourvu de toute énergie. Dans l'accomplissement de mes devoirs, dans ma carrière militaire, dans mes actions, j'en ai montré. Mais ici un mot brise et anéantit ma volonté : c'est le mot d'argent. Ma délicatesse se soulève quand Mathilde s'arme de cet argument pour me montrer à moi-même comme un homme qui aspire à s'arroger la direction de sa fortune. Si je supporte ses inégalités de caractère, si je la laisse se jeter dans les écarts de la spéculation, enfin, si je m'efface, c'est de peur qu'elle ne répète que je l'ai épousée uniquement en vue de ses biens. Et certes cela n'est pas ! ajouta-t-il avec fierté.

— Ainsi, pas de remède ?

peser sur les gouvernements une responsabilité qu'aucun d'entre eux ne voudrait assumer aux yeux de ses contemporains et de la postérité. »

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 7 mars. — Le consul d'Espagne à Tanger a intimé aux autorités l'ordre de livrer les prisonniers espagnols dans le délai de huit jours. En cas de refus, il a menacé de bloquer les ports.

Trois vapeurs de guerre français sont arrivés à Tanger. — Havas.

Le Times publie la dépêche suivante :

Vienne, 6 mars. — L'article du *Moniteur* a produit une impression très favorable sur l'empereur d'Autriche et sur le comte Buol.

Les principaux hommes d'Etat croient que le gouvernement arrivera à un arrangement et que la paix sera maintenue.

Cependant les éléments inflammables s'accumulent en si grande quantité dans les duchés italiens, que l'on craint une explosion.

Le bruit court que M. de Cavour pourrait bien se démettre de ses fonctions.

#### FAITS DIVERS.

A Auteuil, la maisonnette où Boileau mettait si bien à profit les jours que lui filait la Parque est encore à peu près telle qu'il la possédait en 1685, mais moins considérable. Il ne reste plus aujourd'hui que la partie où se trouvait l'escalier, une petite salle basse et un premier étage de trois pièces. Un nouvel et grand édifice a été construit au milieu du jardin dessiné à l'anglaise, et de l'ancien verger on n'a conservé qu'un groupe de vieux arbres. On y chercherait en vain le jeu de quilles, délasement favori du poète, et le berceau qu'il affectionnait.

Ils ont également disparu ces abricotiers et ces citernes qui « soupiraient après le président de Lamoignon (*ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant*), » et ces massifs silencieux de grands arbres où le poète,

Rêveur, capricieux,

Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,

De paroles en l'air par élans envolés

Effrayait les oiseaux perchés dans les allées.

Si l'on appelle la fidèle Babet, c'est un portier qui vous répond, et l'on peut faire impunément des fautes de français sans que le poème de Chapelain soit prêt à vous punir.

Non loin de là s'étend un parc aux allées bien peignées, appartenant à M<sup>me</sup> la marquise de L..., qui se livre avec une égale passion à la culture des arbres fruitiers et à l'élevé des oiseaux rares. Un de ces derniers jours, à la suite d'une explication qu'elle eut avec son jardinier chef, le sieur V..., qui voulait faire prévaloir sa méthode d'arboriculture, celui-ci lui demanda son compte et se retira immédiatement.

Le lendemain au matin on vint dire à M<sup>me</sup> de L... que son verger et son jardin d'agrément avaient été l'objet d'une épouvantable dévastation. Tous les jeunes plants d'arbres fruitiers étaient détruits; les arbustes rares étaient brisés; les serres et les bâches avaient été ravagées; le désastre était irrépa-

table. De plus, on avait ouvert toutes les volières et fait échapper tous les oiseaux précieux qu'elles renfermaient.

Avertie de ces actes de vandalisme, la police procéda aux constatations. On reconnut que les mutilations des arbres et des plantes ne pouvaient avoir été faites que par une main expérimentée, et les soupçons se portèrent naturellement sur le jardinier qui, la veille, avait quitté la maison. Il fut arrêté, mais il prouva son innocence d'une manière si évidente qu'on ne tarda pas à le relaxer.

Le sieur V... n'était resté que peu de temps au service de M<sup>me</sup> de L... Avant lui, la place était occupée par un nommé R..., qu'on avait renvoyé à cause de son ivrognerie habituelle et de plusieurs actes d'indélicatesse dont il s'était rendu coupable. Quelques propos tenus par lui éveillèrent l'attention sur son compte. On constata que le jour du renvoi de V... il était resté fort tard dans un cabaret d'Auteuil et qu'il n'était rentré chez lui que le lendemain de grand matin. Ses soutiers s'adaptèrent parfaitement aux empreintes de pas restées sur le sable des allées et sur la terre des plates-bandes. Enfin, il fut démontré qu'il était l'auteur des déprédations, qu'il avait accomplies dans le but de se venger à la fois de M<sup>me</sup> de L... qui l'avait mis à la porte et du sieur V..., son successeur, contre lequel il comptait que seraient dirigées les poursuites.

A la suite de ces constatations, R... a été mis entre les mains de la justice.

— Le trois mâts *Challenger*, parti le 25 janvier de New-York pour San-Francisco, est rentré le 16 février dans le premier port, après avoir échappé à une destruction totale par une sorte de miracle.

Le 1<sup>er</sup> février, le navire marchait péniblement par une grosse mer et un temps couvert, lorsque, vers deux heures de l'après-midi, le capitaine observa une ligne de nuages s'élevant à l'horizon du côté de l'ouest; il commença aussitôt à diminuer sa voilure et, vers trois heures et demie, tout était cargué à bord, sauf les huniers au bas ris. A ce moment la tempête fondit sur le navire avec une telle fureur qu'il en tremblait dans toute sa membrure et parut devoir se briser en pièces. On s'empressa de couper toutes les écoutes, et les seules voiles qui donnaient encore prise au vent furent emportées par la tourmente, laissant le navire fuir à sec devant le temps. Mais le danger ne faisait que de grandir: les lames fondaient à bord coup-sur-coup, balayant le navire, en défonçant l'avant et inondaient l'intérieur; les vergues volaient en éclats; les pompes se trouvaient engagées; à chaque minute l'équipage se croyait entraîné sans retour dans l'abîme.

Perdus pour perdus, on résolut de tenir tête à la tempête; mais en virant, le navire se coucha dans la lame, sans qu'il fut possible de le relever. Les hauts mâts furent coupés; en tombant ils s'engagèrent dans les agrès et restèrent accrochés le long de la coque, contre laquelle ils battaient avec fureur à chaque coup de mer. Pour éviter de voir le bâtiment défoncé, il fallut sacrifier entièrement le mât de misaine et tout jeter à la mer, heureux encore de pouvoir se dégager.

Sur ces entrefaites, la nuit était venue; elle fut terrible; mais, vers le matin, la tourmente commença à tomber et l'on put se reconnaître. On par-

vint à faire jouer une des pompes; on installa une mâture de fortune, et on fit route sur New-York, presque sans espoir d'y arriver. Enfin, après quinze jours d'agonie presque constante, la terre apparut, et le 16 février, le *Challenger* ralliait son débarcadère à la remorque d'un vapeur qui l'avait rencontré en rade.

#### CHRONIQUE LOCALE.

M. de Casella vient d'arriver dans notre ville. Il donnera probablement son concert de lundi prochain dans la salle de la mairie. — Nous publierons le programme dans le numéro de samedi.

Voici comment l'*Union de l'Ouest* apprécie le talent de M. de Casella, en rendant compte de la matinée musicale qu'a donnée cet artiste à Angers:

« M. de Casella, à la fois instrumentiste et compositeur, possède, dans l'un et l'autre de ces genres, une science profonde, mais que nous nommerons toute personnelle, en ce sens que l'habile artiste nous a tout l'air de n'avoir — et nous sommes loin de l'en blâmer — écrit et travaillé que pour lui. Et cette opinion s'est formée chez nous lorsqu'après avoir entendu l'émuant archet du violoncelliste italien rendre avec tant de mérite et de perfection de belles et brillantes pages de Beethoven et de Gounod, nous l'avons ensuite si fort admiré dans l'exécution de ses propres œuvres.

« C'est dans le chant, c'est dans les phrases douces et nuancées, dans le domaine du cœur et de la verve chaleureuse, que se complaît surtout le prestigieux archet du violoncelliste solo du Roi de Sardaigne. Qu'il y reste donc, car nul aussi bien que lui ne pourrait traduire les éléments passionnés, les joies et les tristesses, la grâce et l'esprit de ses compositions ou de celles des maîtres qu'il affectionne.

« Nombre de fois, déjà, nous avons été à même d'assister à des matinées, à des concerts donnés par des violoncellistes étrangers ou appartenant à notre pays; et là, nous en avons rencontré, certes, d'admirablement dotés sous le rapport de l'exécution, de la méthode, du goût et du sentiment; mais aucun jusqu'ici, nous devons l'avouer, ne nous avait encore aussi fortement impressionné que M. de Casella. »

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, 8 mars.

Lord Cowley a été reçu aujourd'hui par l'Empereur en audience de congé; il doit assister ce soir au bal de la cour et quittera Vienne demain. — Havas.

#### BOURSE DU 8 MARS.

3 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 69 40.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 95 70.

#### BOURSE DU 9 MARS.

3 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 69 40.

4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 95 75

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Pas de remède.

— C'est désolant!

— Mais, toi, Louise, il ne faut pas que tu restes longtemps dans cette atmosphère dévorante. J'espère qu'un homme te donnera bientôt son nom et son indépendance.

— Vous quitter!... et qui donc vous consolerait?

— Ma conscience. J'ai causé de toi avec Montglars: c'est mon meilleur ami; il m'a promis de s'inquiéter de ton avenir. Tu as d'ailleurs de chauds partisans auprès de de lui, la marquise, cette charmante femme, et M<sup>lle</sup> Emma...

— Emma! c'est un ange. Une douceur exquise, une grâce parfaite, une modestie sans égale, avec des talents que des artistes envieraient!... Ah! c'est Emma qui rendra un mari heureux, n'est-ce pas mon frère?

— Oui, oui...

— Qu'avez-vous donc? vous paraissez souffrir.

— Je souffre pour elle; car si j'ai bien lu dans son cœur, je crois qu'il y est né un amour qui ne saurait recevoir de satisfaction.

— Que voulez-vous dire?

On ouvrit brusquement la porte sans avoir frappé. C'était Mathilde. Elle était déjà habillée pour sortir.

— Ah! vous étiez ensemble? dit-elle de son ton décidé. Bonjour, Louise, mon enfant, songez que le temps est précieux; vous n'avez pas encore étudié votre Fan-

taisie de Hertz...

— Je croyais que plus tard...

— Plus tard! plus tard... Est-ce qu'on sait? Il peut survenir des affaires, des courses pressées, des visites. Les visites! cela dévore la vie. Allez à votre piano en attendant le déjeuner... Vous avez grand besoin de fortifier votre talent; le talent, c'est beaucoup sur la dot.

— J'y vais, Madame, dit Louise avec dignité.

A peine la jeune fille fut-elle sortie, que la vicomtesse donna libre cours à son humeur.

— Qu'avez-vous à lui reprocher, Madame?

— Oh! je n'ai pas précisément de reproches à lui faire. C'est une personne de mérite. Les religieuses chargées de son éducation ont répondu à ma confiance. Mais ce qui ne me plaît pas en elle, c'est une certaine réserve, une certaine roideur. Elle manque d'effusion vis-à-vis de moi.

— Elle n'y est peut-être pas encouragée?

— Comment? et de quoi a-t-elle donc à se plaindre? N'a-t-elle pas trouvé ici sa maison? ne vit-elle pas dans l'abondance? Je défie qui que ce soit de rien reprendre dans ma conduite à cet égard.

— Je ne prétends pas...

— Alors, sur quels fondements basez-vous vos suppositions?

— Je trouvais... il me semblait...

— Vous n'avez pas le sens commun. Je me regarde comme une seconde mère pour cette enfant, et je rem-

pirai ma tâche. Ce n'est pas moi qui faillirais à aucun de mes devoirs pour m'adonner uniquement au plaisir, ainsi que le font tant de femmes coquettes et frivoles, votre marquise de Montglars, par exemple.

— Permettez-moi de dire que la marquise est digne de tous les respects.

Mathilde haussa les épaules.

— C'est bon, c'est bon, reprit-elle. J'ai dans l'esprit des sujets plus importants. Ce matin je suis excessivement contrariée.

— Quelque nouvelle affaire ne va pas?...

— J'admire votre flegme. On voit bien que vous vivez dans les nuages.

— Que voulez-vous, Madame? vous vous êtes réservé la vie active.

— Il l'a bien fallu; vous n'entendez rien aux affaires.

— Alors, pourquoi m'en parler?

— Pousserez-vous donc si loin l'indifférence L... Comme me voilà payée de mes peines, de mes insomnies! Je me brûle le sang, je cours, je m'inquiète horriblement, je me donne un mal effroyable, et Monsieur ne veut même pas savoir où j'en suis!

— Si vous écoutiez mes avis...

— Ils sont beaux, en vérité! Vous êtes brouillé avec les chiffres.

— J'ai donc raison de me taire et de vous laisser agir.

(La suite au prochain numéro.)

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE REUILLIER.**

Les créanciers de la faillite du sieur Reuillier, marchand à Louerre, sont invités, conformément à l'article 537 du Code de commerce, à se présenter le vingt-deux mars courant, une heure de relevée, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic, et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,  
E. CORNILLEAU.

(109)

**SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.**

**FOURRAGES.**

**ACHAT DE DENRÉES.**

Le samedi 26 mars 1859, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 1500 quintaux métriques d'avoine à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

(110)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE EN DÉTAIL,**

**Terrain propre à bâtir,**

Situé à Saumur, rue Verte et le long du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. VÉE, propriétaire, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

(94)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

EN DÉTAIL,

**Quatre hectares de terre,**

Dans la pièce des Terres-Boues,

UN HECTARE DE PRÉ,

Au canton des Tertres,

ET UN HECTARE 30 ARES DE PRÉ,

Au canton du pré de l'Ardoise,

Le tout commune de Saint-Lambert-des-Levées.

S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

**A VENDRE**

UNE ETUDE D'HUISSIER près le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Loudun (Vienne).

S'adresser à M. CALLANDEAU, titulaire.

(655)

**A VENDRE**

**L'AUBERGE DU DAUPHIN**

ou du

**SOLEIL-LEVANT,**

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, et actuellement occupée par le sieur JEANNIN.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

(61)

**A VENDRE**

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

**TRES-JOLIE MAISON,**

Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel.

(523)

**A VENDRE**

OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1859,

**UNE MAISON,**

VASTE ET COMMUNE,

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice.

Toutes espèces de facilités seront accordées pour les paiements en cas de vente.

S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

**A CÉDER**

DE SUITE,

Très-bon Établissement de loueur de chevaux et voitures.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Présentement,

**BOUTIQUE ET APPARTEMENTS**

Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

**A LOUER**

Pour la St-Jean prochaine,

Jolie petite MAISON, avec ou sans

ÉCURIE et REMISE,

Grand'Rue, n° 49.

S'adresser à M. DABURON, juge.

On demande un APPRENTI CUISINIER à l'Hôtel de France de Saumur.

(107)

**A VENDRE**

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n° 3.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

**A VENDRE**

**UN BON PIANO.**

S'adresser au Bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRE, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

**POUDRE DE RUBIS**

Pour faire couper les rasoirs, pour polir l'or, l'argent, le cuivre, l'acier, l'ivoire, etc., 1 fr. 25 et 1 fr. le flacon.

**COLLE BLANCHE LIQUIDE**

Pour papier, carton, porcelaine, verre, marbre, bois, cuir, liège, etc., 50 cent. le flacon.

Dépôt chez M. LECOTTIER, 8, rue du Marché-Noir, à Saumur. (9)

**CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J<sup>e</sup> ALGLAVE,**

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt: chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

**DRAGÉES ANTI-BLENNORRHAGIQUES**

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris,

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infailible.

Dépôt: à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (31)

LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES, ÉDITEURS,

16, rue Hautefeuille, Paris.

LES

**CONSPIRATEURS**

EN ANGLETERRE.

Etude historique.

PAR M. CH. DE BUSSY,

Auteur des Régicides; de l'Encyclopédie universelle; etc.

Un joli volume grand in-18 de 360 pages.

PRIX: 2 FRANCS.

PROSPECTUS.

Ce livre contient de curieuses révélations sur les Sociétés secrètes dont le siège est à Londres; sur leurs chefs et affiliés.

Il intéresse TOUT LE MONDE, puisqu'il dévoile les affreux complots qui se sont tramés contre l'Europe, contre son repos et son bien-être, depuis 1848 jusqu'en 1858.

C'est une histoire curieuse de dix années de crimes; histoire qu'il importe à tous les bons citoyens de connaître dans ses plus minutieux détails.

L'auteur y dévoile les menées, les intrigues, les mystères de ce monde à part des CONSPIRATEURS qui, de Londres, fomentent des conjurations implacables et sanguinaires, et se placent à l'ombre du droit d'asile, en dehors de toutes les lois divines et humaines.

SOMMAIRE DE L'OUVRAGE.

Les Sociétés secrètes. — Leurs programmes, leurs proclamations, leurs libelles, leurs provocations, leurs mots d'ordre. — Mazzini, Ledru-Rollin, Kosuth, Ruge, Darrast. — Les assassins politiques. — Séances de la *Taverne des Francs-Maçons*. — Les journaux anglais. — Les réfugiés de Londres et leurs menées en Europe. — La *Némésis*. — Les *Montagnards*. — Proudhon, Greppo, Caussidière, Joigneaux, Marc-Dufraisse, Madier de Montjan, Louis Blanc, Fergus O'Connor, Cobden, Victor Considérant, Nadaud. — Les ouvriers anglais. — Manifestes des Conspirateurs. — Le *Comité d'agitation*. — Barthé, lémy, Cournet. — La *Paternelle*, la *Société-Mère*. — Delescluse, Saffi, Quadrio, Agostini, Giovanni, Ricciardi. — Félix Pyat. — Les assassins Kelsch-Galli, Rossi, Magen, Carpeza, Pianori, Tibaldi, Grilli, Borlotti, Piéri, Orsini, Gomez, de Radio, *Bernard le clubiste*. — LA VIE POLITIQUE DE NAPOLÉON III. — Conclusion. — Notes: Pièces justificatives, Documents historiques.

NOTA. — Pour recevoir l'ouvrage IMMÉDIATEMENT et FRANCO, il suffit d'envoyer 2 francs 40 centimes en timbres-poste. (ÉCRIRE FRANCO.)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

6<sup>e</sup> ANNÉE

Administration, 7, rue de la Bourse.

**LE CRÉDIT FINANCIER**

UN AN: 4 FRANCS

Administration, 7, rue de la Bourse.

**Opérations de Banque et de Bourse, Caisse de Dépôts, Reports, Bénéfices payés tous les mois.**

Pour toutes demandes et lettres, écrire franco à MM. E. PEGOT-OGIER et C<sup>e</sup>, ou à M. le Directeur du *Crédit financier*, rue de la Bourse, 7. — Pour envois de fonds, envoyer par lettres chargées, et dans les villes où la Banque de France a des succursales, verser au crédit de MM. E. Pégot-Ogier et C<sup>e</sup>, banquiers.

MM. E. Pégot-Ogier et C<sup>e</sup> se chargent pour le compte de leurs clients, de souscrire, acheter et vendre tous effets publics, actions, obligations industrielles de France et de l'Étranger; — prendre part, sur ordres, à tous emprunts, soit d'États, villes et compagnies, à tous travaux publics, entreprises commerciales et industrielles; — faire des avances ou ouvrir des crédits, en compte-courant, sur dépôts de titres, effets publics, actions ou obligations; — recevoir des sommes en compte-courant, et tous titres en dépôt.

Caisse de report recevant toutes sommes pour être utilisées en REPORTS. Le report est une opération lucrative et sûre, puisqu'elle repose toujours sur actions ou obligations offrant toutes garanties. Versement à volonté. (Chaque compte-courant est arrêté au bout d'un moi-). Il est délivré à chaque déposant un récépissé extrait du livre à souche.

LES COURTAGES SONT INVARIABLEMENT LES MÊMES QUE CEUX FIXÉS PAR LE PARQUET DE PARIS.

LE CRÉDIT FINANCIER, journal hebdomadaire, le meilleur marché de tous les journaux, quatre francs par an pour Paris et les départements, paraît le dimanche matin et contient: un article SITUATION, résumé général de la Bourse de la semaine; une CHRONIQUE des Chemins de fer français et étrangers, renseignements sur les lignes projetées ou en cours d'exécution, détails de service; FAITS DIVERS et nouvelles, inventions, applications de la science à l'industrie, détails commerciaux sur les denrées de première nécessité; BIOGRAPHIE spéciale, commerciale, scientifique, financière; ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES, paiements d'intérêts et de dividendes; JURISPRUDENCE commerciale; BULLETIN des théâtres de Paris; COURRIER DE LA SEMAINE et feuilleton; enfin, un TABLEAU de la Bourse relevé sur la cote officielle. (102)